

ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

ANUTTC : bilan 2022, priorités en 2023

GM.NTOUTOUME-NDONG
Libreville/Gabon

L'AGENCE nationale de l'urbanisme, des travaux topographiques et du cadastre (ANUTTC) est passée de 600 prestations effectuées en 2021 à 1 600 en 2022. Un effort bien apprécié lors du Conseil d'administration ordinaire tenu vendredi dernier à son siège de Libreville.

Axés sur le bilan de l'exercice de l'année 2022, les travaux, dirigés par le président du Conseil, Léon Paul M'vouba Okori, ont aussi porté sur la situation financière et les perspectives 2023 de l'agence. Ainsi, pour le compte des activités de l'année qui vient de débiter, le budget général est évalué, en recettes et en dépenses, à la somme de 8 643 602 572 francs

CFA. Par rapport à 2022, le nouveau budget enregistre une baisse de 16,22 %.

Durant les échanges, les administrateurs ont également abordé les problèmes actuels de la structure. À savoir, le paiement de la dette sociale, le recouvrement des créances, le versement effectif de la subvention, le processus de passation des marchés, les charges du personnel, etc. Des difficultés qui ont trouvé un début de solution. Pour la dette sociale par exemple, estimée à 1 568 millions de francs en 2021, des règlements ont été effectués pour le compte de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS). Cela, grâce à un accord avec la Direction générale de la comptabilité publique et du Trésor et la CNSS. Enfin, pour ses perspectives de l'année en cours, l'ANUTTC en-

visage d'ouvrir des bureaux sur tout le territoire national. À cet effet, l'ouverture d'une agence pourrait se faire dans la commune de Ntoun dans les prochaines semaines. Mais aussi, le vaste programme de régularisation de parcelles lancé l'année dernière en faveur des populations du quartier Marseille dans la commune d'Akanda aboutira cette année. Il concerne 539 parcelles et va permettre la délivrance de 100 titres de propriété d'ici mars prochain. Puis suivront ceux de Malibe 2 et de Nkoltang.



Photo: AN

Le PCA de l'ANUTTC, Léon Paul M'vouba Okori (centre), dirigeant les travaux.

Emplois dans les entreprises : l'urgence d'une cartographie détaillée

Prissilia M. MOUITY
Libreville/Gabon

DES experts nationaux de l'Agence judiciaire de l'État, de la Direction générale du travail (DGT) et de la Direction générale des impôts (DGI), ainsi que ceux de la Direction générale de l'aménagement du territoire (DGAT) étaient en atelier de travail le 19 janvier dernier à Libreville. Il était question d'édifier les experts de la DGAT sur les moyens devant leur permettre d'assurer leurs missions, à savoir des études d'impact socio-économique et environnemental, etc. À travers l'atelier organisé par la Direction générale de l'aménagement du territoire, les experts de la DGAT entendent s'entourer de tous les textes en vigueur en matière de contrôles économiques par exemple. Lesquels portent sur les emplois. "Ce contrôle vise à vérifier le nombre d'employés de nationalité gabonaise dans une entreprise et les commerces. Le nombre des originaires de la localité et les emplois directs et indirects créés dans la localité",



Photo: SNN

Une séquence de l'atelier de formation.

a indiqué Yongui Medoux, directeur général intérimaire de l'Aménagement du territoire. À l'issue de ces travaux, les participants comptent se déployer sur le terrain afin de faire appliquer les mécanismes mis en place pour le respect des recommandations des plus hautes autorités "Nous venons d'être édifiés dans le cadre des études ponctuelles que nous menons sur le plan social et économique. Nous devons être capables à l'issue de cet atelier de faire respecter, dans les entreprises les recommandations faites dans ces études. Et, punir les indélébiles", a indiqué Jean-Paul Tsambi, géomaticien.



APPEL D'OFFRES

La Société d'Énergie et d'Eau du Gabon (SEEG) lance un appel d'offres relatif à la densification des réseaux électriques sur la route de Ntchengué : lot n° 05 : la création des postes 1, 2, 3 et 4 avec construction des réseaux.

Commanditaire
Société d'Énergie et d'Eau du Gabon (SEEG).

Objet du marché
Densification des réseaux électriques sur la route de Ntchengué.

Date de lancement
Lundi 23 janvier 2023.

Source de financement
Société d'Énergie et d'Eau du Gabon (SEEG).

Critères d'éligibilité
Les critères d'éligibilité seront détaillés dans le règlement particulier d'appel d'offres fourni dans le dossier d'appel d'offres.

Retrait des dossiers d'appel d'offres
Les dossiers d'appel d'offres sont à retirer, sur une clé USB neuve, à l'adresse suivante :

Direction des Achats et Stocks de la SEEG
Base Technique SEEG, sise en face de l'immeuble GABON TELECOM
B.P : 2082 Libreville - Gabon
Tel : 011 76 76 07

Le retrait du dossier complet d'appel d'offres est conditionné par la présentation du reçu de paiement.

Frais de dossier (non remboursables)
300 000 FCFA à régler à la caisse située au 4ème étage du Siège social de la SEEG entre 12h00 et 15h00.

Période de retrait des dossiers d'appel d'offres
Du lundi 30 janvier 2023 au vendredi 03 février 2023, de 08h00 à 15h30.